

www.ccomaroc.com

Règlement du forum

Mise à jour du 01 août 2010

Forum Camping-car O Maroc

Bonjour à tous,

Veuillez trouvez ci-dessous le règlement que nous nous imposons dans le cadre d'une bonne marche du forum, merci de lire, et de le respecter dans une très large mesure.

Il peut être consulter en direct ICI : http://www.ccomaroc.com/forum1/viewtopic.php?p=1#p1

Préambule

Le Forum « ccomaroc » étant accessible à tous, cela implique obligatoirement une bonne conduite,

Pour cette raison, les administrateurs et les modérateurs se font un devoir de faire respecter divers règlements.

Pour être un membre actif de nos forums, vous devez vous conformer à ce présent règlement. S'il ne vous convient pas, nous vous saurions gré de ne pas vous inscrire ou de demander votre radiation.

Egalement, nous pouvons vous retirer votre privilège d'accéder à nos forums si nos administrateurs, nos modérateurs ou nos membres n'apprécient pas vos interventions. (interventions dénigrantes, fallacieuses, insultantes ou calomnieuses faites sur « ccomaroc » ou sur des forums adiacents)

Les forums de «ccomaroc» sont la propriété des concepteurs et du propriétaire de l'hébergement ainsi, en devenant membre vous n'obtenez aucune garantie que vous le resterez. Veuillez prendre bonne note des règlements suivants et vous y conformer.

Il est à noter que ce forum est avant tout un forum réservé aux campings caristes, certains caravaniers ou 4X4, peuvent y accéder, mais après étude de leur présentation.

Comment participer, dit aussi règles de base

- ✓ Les membres de notre forum ont droit au respect de tous
- ✓ Ils doivent, en retour, respecter les autres membres.
- ✓ Il est interdit de se faire justice en public, pour soi-même ou pour les autres membres.
- ✔ Il est interdit de discuter de piratage ou d'un sujet connexe au piratage ,ou même de donner des liens s'y référant.
- ✓ Il est interdit de discuter, ou de mettre un sujet comportant des rapprochements politiques ou religieux
- √ Aucune publicité n'est tolérée dans le forum. Hormis les publicités que vous pouvez faire sur votre site personnel.
- √ Nous n'accepterons pas que « ccomaroc » serve de véhicule publicitaire.
- ✓ Il est inadmissible, que de la publicité pour un autre forum traitant le sujet du camping-car, ou d'une rubrique spécifique « ccomaroc » soit mis en lien permanent dans nos colonnes, (par exemple dans votre signature) Tous manquement vaudra la radiation pure et simple, après un message personnel de rappel.
- ✓ Par contre un lien vers une astuce, un problème résolu, ou tout autre lien intéressant le sujet de discussion, contenu dans un espace Internet disponible, sera lui le bienvenu.
- ✓ Dans ce cas, le posteur est seul responsable d'obtenir les droits de publication du lien concerné.
- ✓ Chaque forum a un thème, dans la mesure du possible essayez de le respecter
- √ Soyez le plus courtois possible, il est plus facile d'obtenir par l'amabilité que par la grossièreté et le jurons.
- ✓ Respectez l'étiquette d'usage sur Internet (ex. : n'écrivez pas 'en majuscules).
- Les comptes inactifs plus de 90 jours pourront être supprimés, de même que les comptes ouvert, et qui pendant 21 jours restent sans poster, dans l'un ou l'autre des forums.

- ✓ Un modérateur ou un administrateur peut effacer ou éditer un message d'un des forums contrevenant à l'un des règlements en vigueur, afin de maintenir un climat favorable à la discussion pour tous les membres. Il s'obligera de signer et d'expliquer le pourquoi de la modération, toutefois, dans l'urgence d'une situation, cette explication peut différer d'un jour ou deux.
- ✓ Une concertation des Administrateurs et/ou Modérateurs peut être demandée, dans ce cas le topic sera transféré, pour analyse, et prise de décision collégiale.
- ✓ Chaque membre peut proposer aux administrateurs des sous forums sur des thèmes précis, les dits administrateurs pouvant accepter ou refuser à leur seule discrétion.
- ✓ On trouve des citations qui reprennent la totalité du message dans lequel on voulait citer un passage.
- ✓ Pensons à sélectionner uniquement le passage concerné.
- ✓ Pire, quand on cite un texte contenant une photo, voir même plusieurs photos, prenons soin de ne pas inclure les photos dans la citation. On a eu vu des sujets reprenant de nombreuses fois des photos ne servant à rien du tout, si ce n'est que d'alourdir la lecture du sujet. Un modérateur pourra enlever tout ou partie de la citation sans devoir en rendre compte.

Pouvoirs des Administrateurs et Modérateurs

- Un modérateur ou un administrateur peut effacer ou éditer un message d'un des forums contrevenant à l'un des règlements en vigueur, afin de maintenir un climat favorable à la discussion pour tous les membres. Il s'obligera de signer et d'expliquer le pourquoi de la modération, toutefois, dans l'urgence d'une situation, cette explication peut différer d'un jour ou deux.
- ✓ Une concertation des Administrateurs et/ou Modérateurs peut être demandée, dans ce cas le topic sera transféré, pour analyse, et prise de décision collégiale.
- ✓ Chaque membre peut proposer aux administrateurs des sous forums sur des thèmes précis, les dits administrateurs pouvant accepter ou refuser à leur seule discrétion.
- ✓ On trouve des citations qui reprennent la totalité du message dans lequel on voulait citer un passage. Pensons à sélectionner uniquement le passage concerné.
 - Pire, quand on cite un texte contenant une photo, voir même plusieurs photos, prenons soin de ne pas inclure les photos dans la citation. On a eu vu des sujets reprenant de nombreuses fois des photos ne servant à rien du tout, si ce n'est que d'alourdir la lecture du sujet. Un modérateur pourra enlever tout ou partie de la citation sans devoir en rendre compte.

Mise aux arrêts de rigueur

- ✓ En devenant membre, vous acceptez que les administrateurs et les modérateurs de ce forum aient le droit de supprimer, éditer, déplacer ou verrouiller n'importe quel sujet de discussion à tout moment. Vous acceptez aussi de vous soumettre à leur jugement. Si ces derniers jugent nécessaire de vous avertir par écrit, en public ou en privé, vous devrez corriger votre comportement.
- En cas de manquement à ces obligations vous vous exposez à une suspension d'une durée déterminée. Si au cours de votre suspension vous réintégrez le forum en créant une nouvelle identité, vous serez définitivement banni du forum.
- ✓ Nous avons une copie du journal de bord des forums, protection juridique légale, que nous devons remettre aux autorités de la force publique sur simple requête de leur part, contenant plusieurs informations permettant de retracer ceux qui écrivent dans notre forum. Comprenez que même si vous utilisez un pseudonyme en postant votre message, ce journal de bord contient suffisamment d'informations pour vous retracer et déposer une plainte à votre fournisseur d'accès Internet.
- ✓ Dans le cas d'agissements criminellement punissables, une plainte officielle aux autorités compétentes sera acheminée.

Informations sur la motorisation

- Ce forum utilise les cookies pour stocker des informations sur votre ordinateur. Ces cookies ne contiendront aucune information que vous aurez entrée ci-après, ils servent uniquement à améliorer le confort d'utilisation. L'adresse email est uniquement utilisée afin de confirmer les détails de votre enregistrement ainsi que votre mot de passe (et aussi pour vous envoyer un nouveau mot de passe dans le cas où vous l'oublieriez).
- Toutes les informations que vous inscrivez dans votre profil sont stockées dans une base de données. Cependant, ces informations ne seront divulguées à aucune tierce personne ou société sans votre accord. En revanche, les administrateurs et les modérateurs ne peuvent pas être tenus pour responsables si une tentative de piratage informatique conduit à l'accès de ces données.
- En cas de départ du forum, volontaire ou non, vos informations personnelles seront détruites, cependant les posts que vous aurez écrits, ou répondus, ne seront pas détruits. (trop de travail pour le faire, et risque de désorganisation entre question et réponse) vos réponses seront simplement annotées "Descendu à sa demande".

- ✓ Est désigné « ADMINISTRATEUR », la ou les personnes assurant la gestion du site, tant au point financier que moral ; ceux ci peuvent prendre la décision de fermer le site de façon temporaire (Modifications, structure ou autre cosmétique) ou définitive, si le comportement du forum, était de nature à troubler l'ordre public ou en déviation avec «l'étiquette».
- Est désigné « MODERATEUR », la ou les personnes, assurant la surveillance bénévole des messages affichés sur les pages des « forums « ccomaroc » Ceux ci modèrent de façon active (correction/suppression de post) ou passive (simple rappel de bonne tenue).
- ✓ En aucun cas, les décisions de ces membres de l'administration, ne doit être critiquées en public. Si une décision prise par l'un d'entre nous, ne vous satisfaisait pas, ou si vous désirez un éclaircissement sur un de leur acte, la demande doit avoir lieu exclusivement par message personnel.
- Les Administrateurs et/ou les Modérateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser l'inscription d'une ou plusieurs personnes, sans pour autant devoir se justifier.

En vous enregistrant, vous vous portez garant du fait d'être en accord avec les conditions ci-dessus, qui vous sont affichées, à votre demande, et lors de votre inscription.

L'administration CCOMAROC Les Modérateurs (trices)

Soubise et Lexa

© Ce document ne peut être copié ou reproduit sans l'accord des concepteurs